

DEPARTEMENTAUX 10 M

Du 14 au 16 novembre 2025



Les départementaux 10 mètres se dérouleront

- sur le site de Libourne pour les carabines, cible mobile et arbalète field.
- sur le site des Girondins pour les pistolets, vitesse et standard plus l'arbalète match.

Les droits d'engagement sont de 10€ l'inscription + 3€ par discipline.

Inscription à faire via l'application du CD33 par les responsables de club



ATTENTION : la clôture des inscriptions sera 1 semaine avant le début de la compétition.

Tous les retardataires (après le 9 novembre) ne pourront pas participer.

Les séries pistolet S2 S31 S72 seront affectées en priorité aux participants des épreuves Vitesse et Standard

Le début de plage horaire correspond à l'entrée sur le pas de tir





